
POLITIQUE FAMILIALE



**Municipalité de
Val-Morin**

2010-2012

Cette initiative a été rendu possible grâce à la contribution du Ministère de la famille et des aînés.

Nous tenons également à souligner le soutien du Carrefour action municipal et familles.

Nous remercions grandement tous les membres du comité famille qui ont participé activement à toutes les étapes de réalisation de la présente politique.

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	4
MOT DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE DE LA POLITIQUE FAMILIALE	5
VAL-MORIN AU CŒUR DES LAURENTIDES	6
RÔLE DES MEMBRES DU COMITÉ FAMILLE	7
MEMBRES DU COMITÉ FAMILLE	7
PROFIL DE LA POPULATION VALMORINOISE	8
L'ÂGE DE LA POPULATION	9
LA COMPOSITION DES MÉNAGES	12
LANGUES MATERNELLES ET PARLÉES	14
SITUATION DU LOGEMENT	15
LA SCOLARITÉ	15
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	18
RÉSUMÉ DU PROFIL DE VAL-MORIN	22
POPULATION	22
MÉNAGES/FAMILLES	22
CONDITIONS SOCIALES	22
PROFIL ÉCONOMIQUE	22
ACTIVITÉS ET SERVICES DÉJÀ OFFERTS AUX FAMILLES	23
PLEIN AIR ET LOISIRS	23
CULTURE	23
URBANISME	23
PROJETS EN COURS	23
DÉFINITION DE LA FAMILLE	25
ORIENTATIONS	25
CONSERVER ET ATTIRER DE JEUNES FAMILLES POUR CHOISIR VAL-MORIN COMME MILIEU DE VIE.	27
CRÉER DES INITIATIVES MOBILISATRICES QUI STIMULERONT LES FAMILLES À PARTICIPER À LA VIE VALMORINOISE	29
FAVORISER LE MAILLAGE INTERGÉNÉRATIONNEL	30
AXES D'INTERVENTION	30
CONCLUSION	31
ANNEXE 1	32
RÉSULTATS DU SONDAGE	32
SUGGESTIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'ENVIRONNEMENT	35
AMÉNAGEMENT	35
ENVIRONNEMENT	35
DIVERS	36
BIBLIOGRAPHIE	39

MOT DU MAIRE

C'est avec fierté que je vous présente l'aboutissement d'un long cheminement amorcé en 2008, soit la Politique familiale de la Municipalité de Val-Morin.

Le bien-être des familles est une priorité pour notre conseil municipal, c'est pourquoi nous avons pris l'initiative de bâtir une politique familiale. Avec cette Politique, les membres du Conseil s'engagent à offrir un milieu de vie davantage pensé en fonction des besoins des familles.

La famille d'aujourd'hui est en constante évolution et doit faire face à de nouveaux défis. Aussi, la Municipalité doit aider ces familles à faire face aux nouvelles réalités auxquelles elles sont confrontées. La Politique familiale de notre Municipalité sera notre référence et servira de guide pour le conseil municipal quand il aura à prendre des décisions concernant les familles. Cette politique nous propose aussi des orientations et des objectifs réalisables à court terme. Elle ne constitue pas un simple document à saveur philosophique, mais un réel document de planification des actions visant à promouvoir la famille.

En terminant, je tiens à souligner l'engagement de la responsable de la question familiale, madame Annick Léveillé, ainsi que celui des membres du comité famille, qui ont su démontrer une grande disponibilité et grâce à qui le cadre de vie de Val-Morin sera plus agréable et plus vivant que jamais.

Jacques Brien
Maire

MOT DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Chères familles valmorinoises,

Depuis plus d'un an, j'ai eu l'immense plaisir de participer activement aux rencontres du Comité Famille et ainsi donner naissance à notre politique familiale.

Cette politique est teintée du principe fondamental que la famille est le principal maillon d'une saine collectivité et qu'elle est au cœur de notre vitalité sociale et économique.

Le processus que nous avons suivi nous a permis de mieux connaître les réalités de nos familles d'aujourd'hui. Le Comité a voulu démontrer un esprit d'ouverture en définissant la famille dans un sens large en considérant le contexte social actuel. Dans le sillon de cette réflexion suivit une analyse du profil de notre population, laquelle fut déterminante dans le choix des actions contenues dans le plan d'action de la présente politique.

Mettre sur pied une telle politique nécessite beaucoup de rigueur et je désire souligner l'inlassable engagement de la chargée de projet, madame Louise Lapointe et des membres du Comité pour l'accomplissement de cet ouvrage de référence.

Le Comité Famille dont je fais partie vous invite dès lors à profiter des mesures concrètes qui pourront être mises en œuvre à très court terme. Par ailleurs, d'autres actions nécessiteront plus de temps, de persévérance et d'efforts et viendront compléter cette première vague de bienfaits pour les familles.

Annick Léveillé
Conseillère responsable du comité famille

VAL-MORIN AU CŒUR DES LAURENTIDES

Située au cœur de la région des Laurentides et à l'entrée du territoire de la MRC des Laurentides, la Municipalité de Val-Morin respire la quiétude des villages d'antan.

Elle offre un cadre idéal pour les familles qui souhaitent profiter de la beauté de la nature, des sports de plein air et des activités culturelles. Elle compte, en effet, vingt et un lacs. Le Parc Dufresne est également reconnu comme un site par excellence pour le ski de fond et le vélo de montagne.

Privée d'infrastructures dont disposent les municipalités de plus grande taille, elle a entrepris de mettre en valeur le patrimoine situé sur son territoire notamment, en transformant une ancienne synagogue abandonnée pour créer le fameux **Théâtre du Marais**, reconnu dans toutes les Laurentides et à l'extérieur de la région pour la qualité de sa programmation.

Sans école publique ni commerces majeurs, l'administration municipale établit des collaborations et des partenariats avec d'autres municipalités du territoire pour négocier des ententes afin que sa population bénéficie de services et participe à des activités essentielles à sa qualité de vie.

Dans cet esprit de débrouillardise dont fait preuve cette petite municipalité de près de 3 000 résidents, elle se distingue notamment, par le dynamisme de ceux-ci lorsqu'ils se regroupent dans différentes sphères d'activité telles que le milieu des affaires, le milieu culturel, le milieu social et communautaire pour assurer son développement par la création d'événements novateurs. Travaillant en concertation, leur ambition commune est de mettre de l'avant des événements d'envergure qui se distinguent par leur originalité. À ce chapitre, ils ont organisé une première compétition internationale de cross country, l'Ultimate XC et en 2007 ont innové en instaurant au Québec, la Cité des Jeux du Monde.

Reconnaissant la richesse et le potentiel créatif de sa communauté, la Municipalité de Val-Morin s'est dotée d'une **politique culturelle**.

Loin de se substituer aux autres initiatives déjà en place, ni d'en créer une autre de façon isolée, la présente politique familiale se réfère à toutes les initiatives existantes qui reflètent le caractère unique de Val-Morin pour transposer son regard vers des actions qui visent à améliorer la qualité de vie de ses familles.

RÔLE DES MEMBRES DU COMITÉ FAMILLE

Un comité famille, représentatif de la population valmorinoise, a été créé dans le but de réaliser la présente politique familiale.

Chaque membre joue un rôle déterminant pour écouter et faire connaître les besoins des différents groupes d'âge qui ont un impact sur la **dynamique familiale** et le tissu social de la population. Ils représentent les parents, les enfants, les adolescents et les aînés et sont issus du milieu des affaires, des groupes communautaires et de la Municipalité de Val-Morin.

Tout au long de la réalisation, ils ont la mission de consulter leurs groupes d'appartenance respectifs et de faire connaître les besoins qui ont été exprimés. Dans le but de respecter ce caractère représentatif, ils parlent au nom des familles de Val-Morin et mettent de côté leurs intérêts personnels.

Membres du comité famille

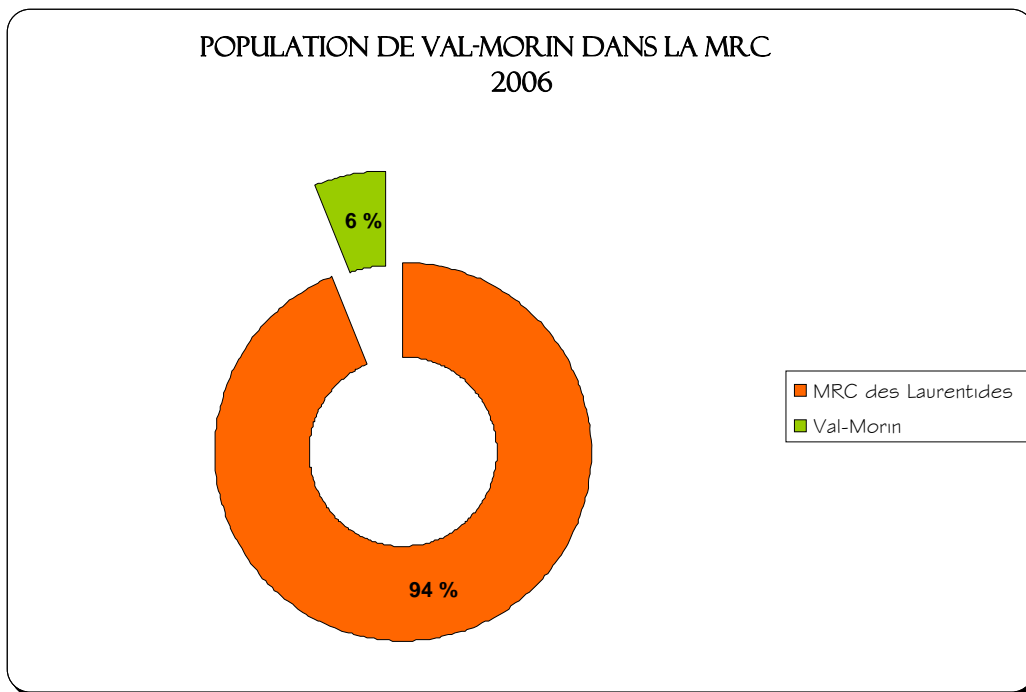
Nom	Titre	Fonction
Mme Annick Léveillé	Conseillère municipale	Élue responsable de la politique familiale
M. Pierre Delage	Directeur général, Municipalité de Val-Morin	Responsable de l'application de la politique familiale
Mme Martine Pinsonneault	Directrice générale de la Maison de la famille du Nord	Représentante des familles et du groupe d'âge 0-5 ans
Mme Suzanne Rivard	Organisatrice communautaire, CSSS des Sommets	Représentante de la dynamique sociale des familles
Mme Marie-Hélène Turbide/ Danielle Barry	Agente aux communications, CAL en Bourg de l'organisme Québec Enfants de la Fondation Lucie et André Chagnon	Représentante des familles
Mme Geneviève St-Amour	Citoyenne et employée de la Municipalité de Val-Morin	Représentante des parents
M. Sylvain Breton	Citoyen et père de quatre enfants	Représentant des parents

PROFIL DE LA POPULATION VALMORINOISE

La grande région des Laurentides connaît une croissance démographique depuis plus de dix ans et elle est censée se poursuivre à raison de **10,8 % entre 2005 et 2015**¹. Le territoire de la MRC des Laurentides comptait en 2006, 42 896 personnes, soit **11,6 % de plus qu'en 2001**, tandis qu'à Val-Morin le nombre de résidents permanents a atteint **2 755**, ce qui correspond à un bond de **24,4 % par rapport à 2001**².

Durant les saisons touristiques, la population grimpe jusqu'à 44 % sur le territoire³. « En 2004, il y aurait eu près de trois millions de touristes qui y auraient séjourné, la grande majorité dans la MRC des Laurentides et dans celle des Pays-d'en-Haut »⁴.

La municipalité, les services publics et la population doivent composer au rythme de cette variation de population en quête de services et de soins.



Source : *Statistique Canada, Profil des communautés, 2006.*

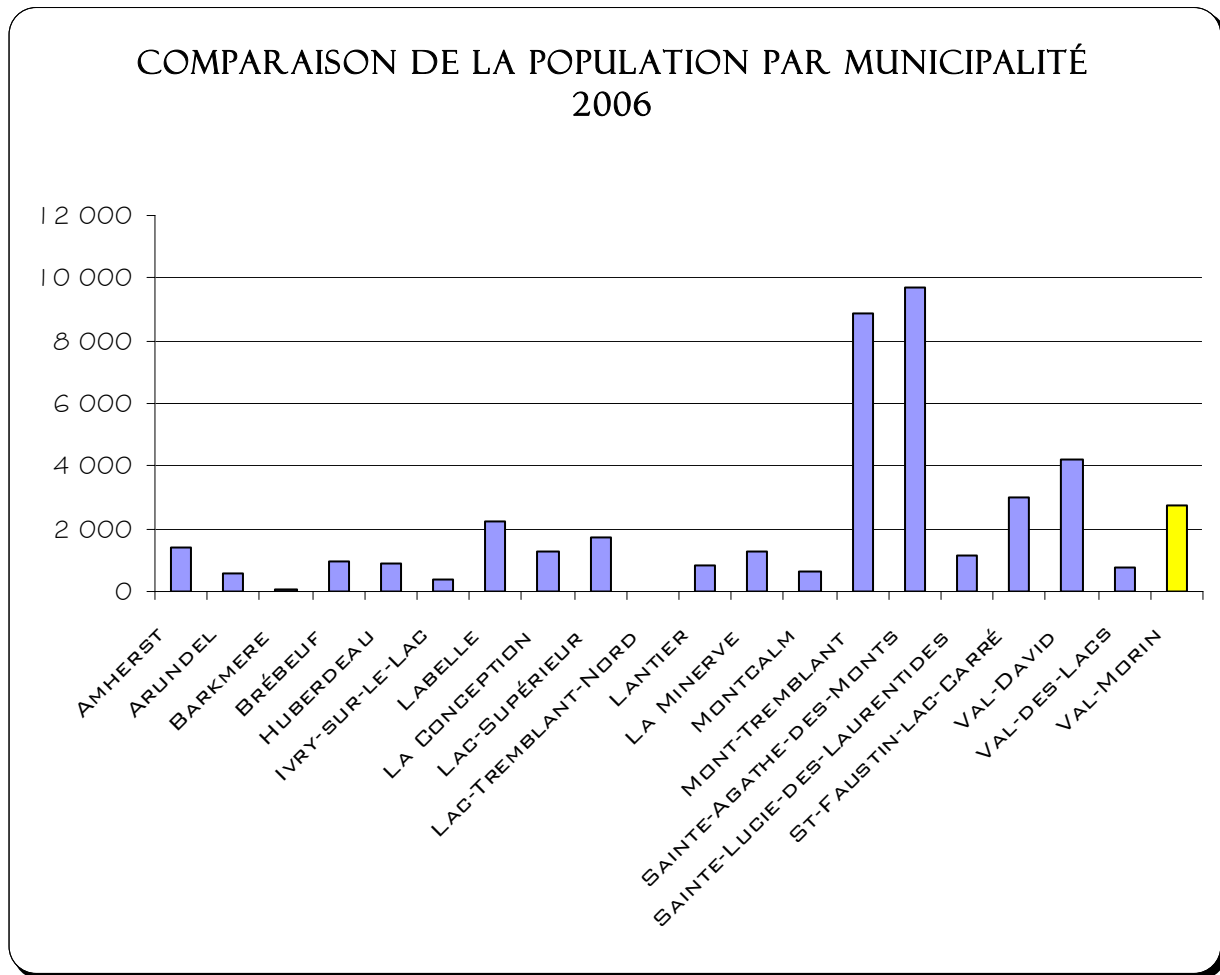
En 2006, Val-Morin occupe le cinquième (5^e) rang en ce qui concerne sa population dans la MRC des Laurentides, alors qu'en 2001 elle y occupait le sixième (6^e) rang.

¹ *Direction de la santé publique des Laurentides, La santé, une responsabilité partagée, partie II, édition 2005.*

² *Statistiques Canada, Profil des communautés 2006.*

³ *Direction de la santé publique des Laurentides, Déterminants de la santé et du bien-être, tableau synoptique, édition 2005, p. 311.*

⁴ *Agence de santé et des services sociaux des Laurentides, rapport de la directrice de santé publique, 2^e édition, p. 13, juin 2008.*



Source : Statistique Canada, Profil des communautés, 2006.

L'âge de la population

La région des Laurentides enregistre un vieillissement important de sa population qui est légèrement atténué par une augmentation des naissances depuis 2004. En effet, on prévoit une augmentation des naissances de **10 %** dans la région, alors que le Québec verra son nombre diminuer de **0,4 %**⁵.

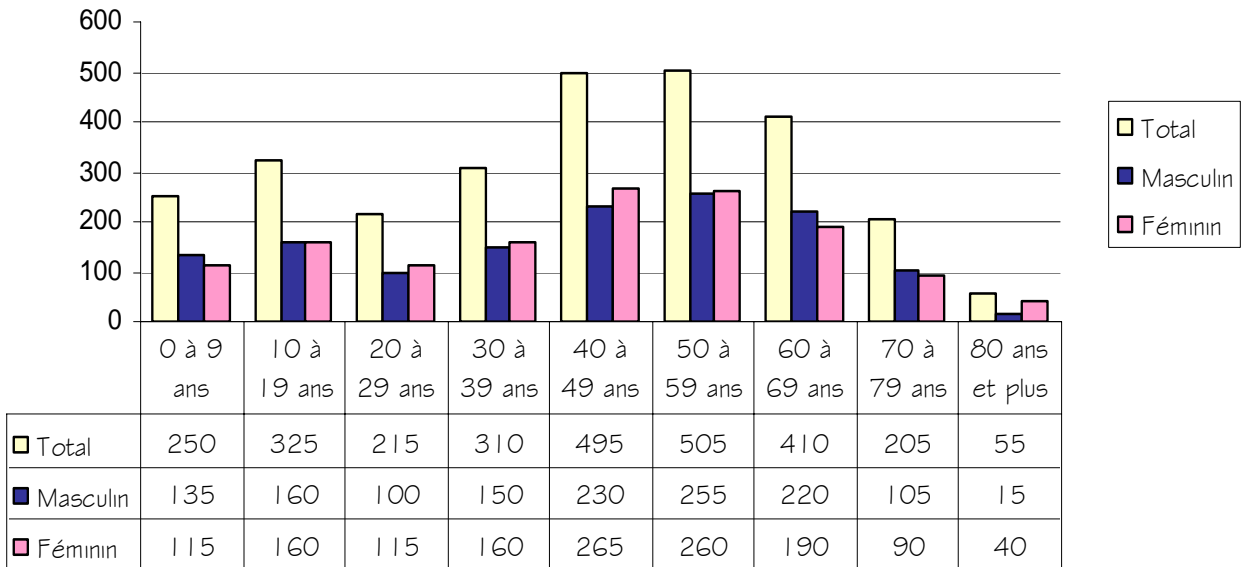
Le pourcentage de la population âgée de **15 ans et plus** au Québec est de **83,4 %**, tandis qu'à Val-Morin il est de **85 %**⁶. Cette tendance au vieillissement, omniprésente dans la MRC des Laurentides, ira en s'accroissant au cours des prochaines années selon les prévisions de la Direction de la santé publique régionale⁷.

⁵ Direction de la santé publique des Laurentides, La santé des jeunes sur tous les plans, édition 2006, p. 14.

⁶ Statistiques Canada, Profil des communautés, 2006.

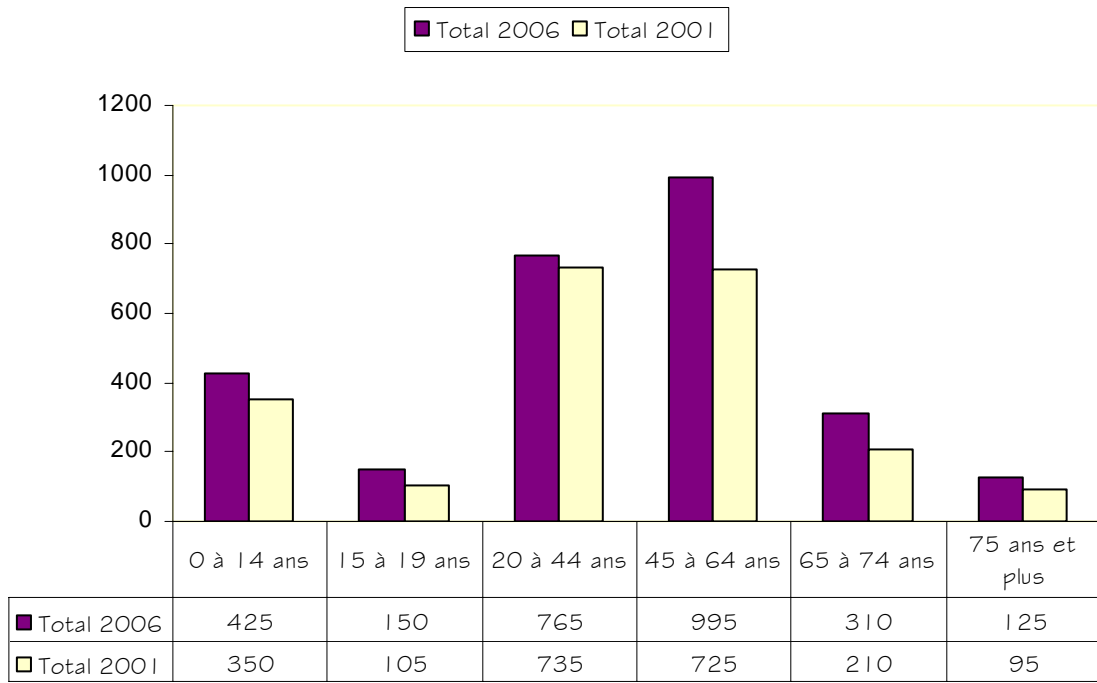
⁷ Direction de la santé publique des Laurentides, Portrait de la santé et du bien-être des adultes de 18 à 64 ans de la région, édition 2008, p. 25.

POPULATION DE VAL-MORIN SELON L'ÂGE ET LE SEXE
2006



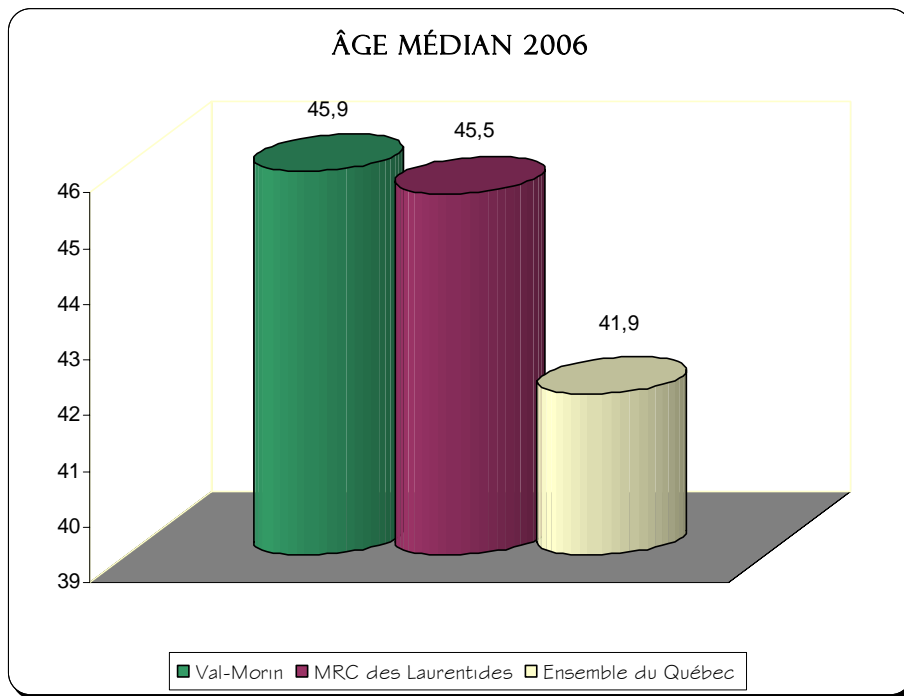
Source : Statistique Canada, Profil des communautés, 2006.

COMPARAISON DE LA POPULATION SELON L'ÂGE VAL-MORIN



Source : Statistique Canada, Profil des communautés, 2006.

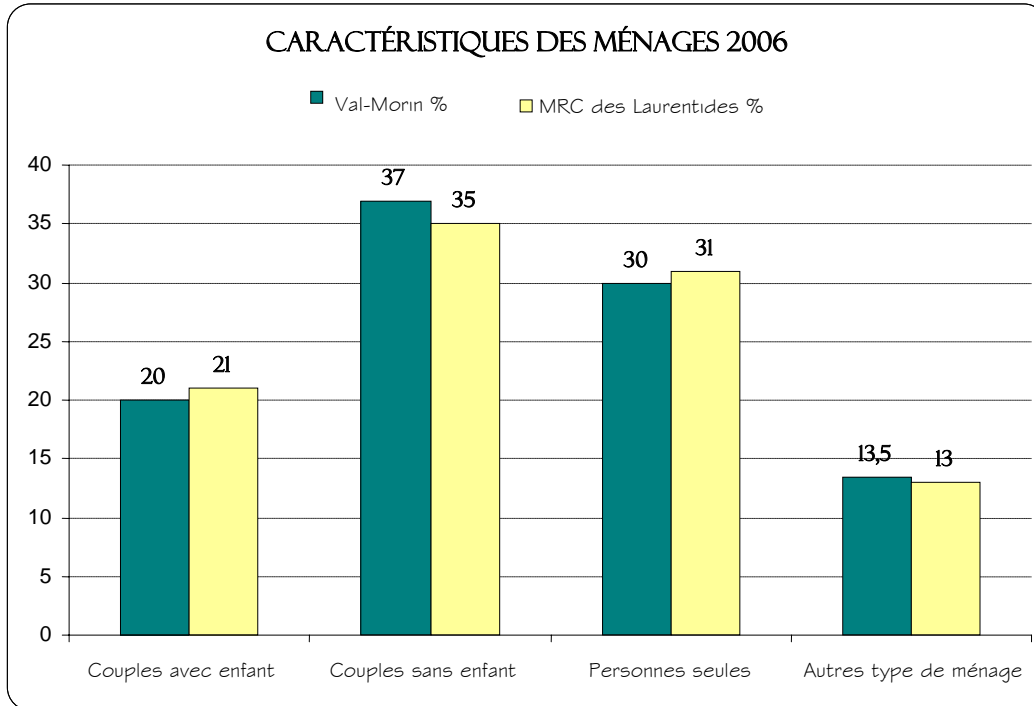
ÂGE MÉDIAN 2006



Source : Statistique Canada, Profil des communautés, 2006.

La composition des ménages

Selon Statistique Canada, un ménage est défini comme une personne ou un groupe de personnes qui habitent ensemble ou qui occupent le même logement. Tout comme dans le cas des logements, les ménages collectifs et les ménages privés sont identifiés.

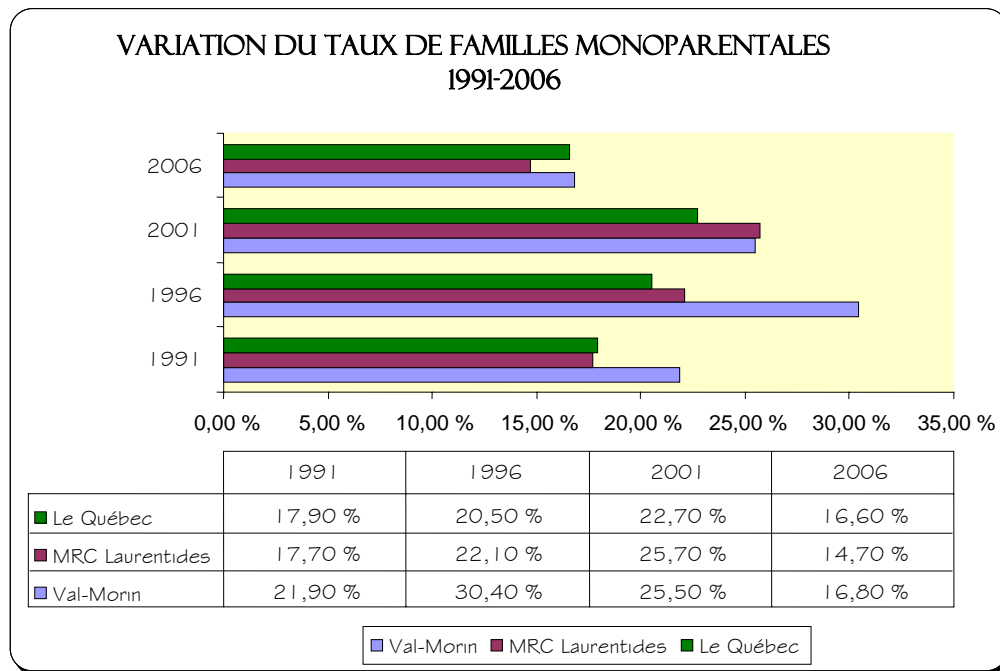


Source : Statistique Canada, Profil des communautés, 2006

Sur un total de **1 225 ménages** privés, on compte **835 familles** dont **140** sont monoparentales. La proportion des familles monoparentales valmorinoises (16,8 %) est plus élevée que celle recensée dans l'ensemble de la MRC des Laurentides (14,8 %), mais le taux est similaire à celui observé pour l'ensemble du Québec. (16,6 %).



Source : Statistique Canada, Profil des communautés, 2006.



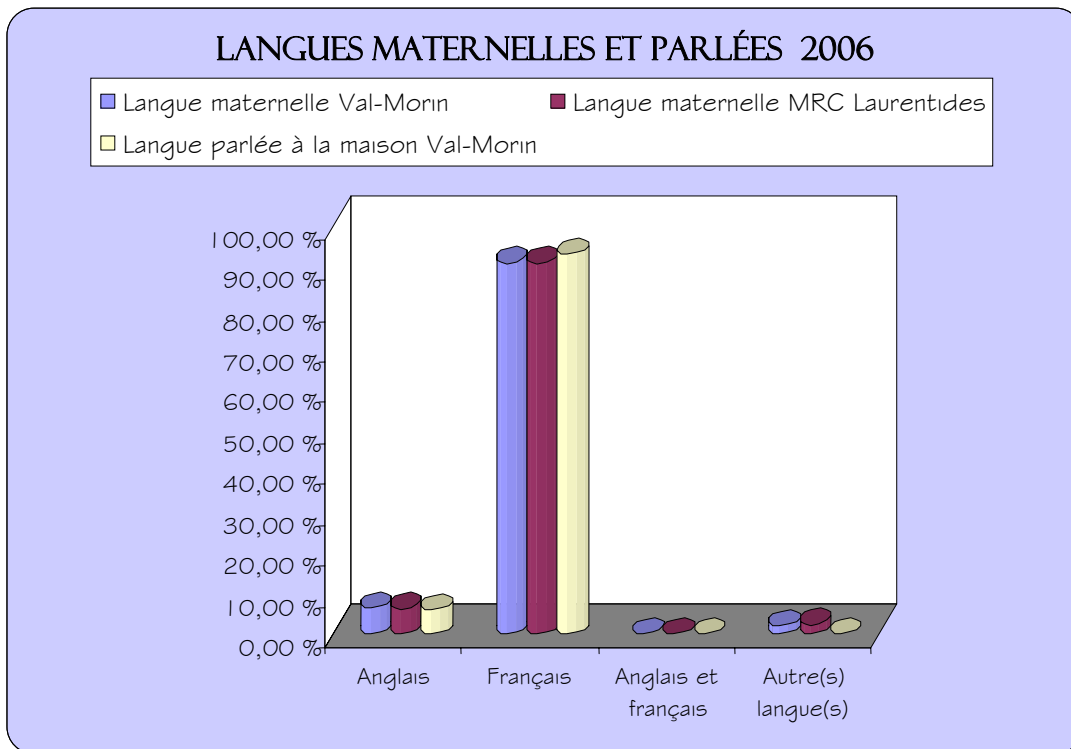
Source : Statistique Canada, Profil des communautés, 2006 et Portrait municipal 0-5-30, Municipalité de Val-Morin, janvier 2008.

En 2008, on recense 21 enfants qui fréquentent le Centre de la Petite Enfance Bambouli de Val-David et 5 services de garde en milieu familial à Val-Morin accueillant 31 enfants. Nous avons également dénombré 9 enfants fréquentant des services de garde privés. Il y aurait donc 61 enfants en services de garde sur un total de 115, nombre qui a été recensé en 2006⁸.

Langues maternelles et parlées

À l'instar de ce qui prévaut dans la plupart des municipalités des Laurentides, la population de Val-Morin est majoritairement de langue maternelle française, soit **91 %**, contre **6,5 %** de langue anglaise uniquement, une proportion de **2 %** parle une autre langue et **0,3 %** est d'origine à la fois française et anglaise⁹. On compte quarante (40) personnes de minorités visibles¹⁰.

En 2006, la langue parlée à la maison est le français, dans une proportion de **93 %**. Notons qu'elle se situait à **96,9 %** en 2001. Il est probable que cette légère diminution soit due à la migration urbaine où le pourcentage multiethnique est plus important.



Source : Statistique Canada, Profil des communautés, 2006.

⁸ : Statistique Canada, Profil des communautés, 2006.

⁹ et ¹⁰ : Statistique Canada, Profil des communautés, 2006.

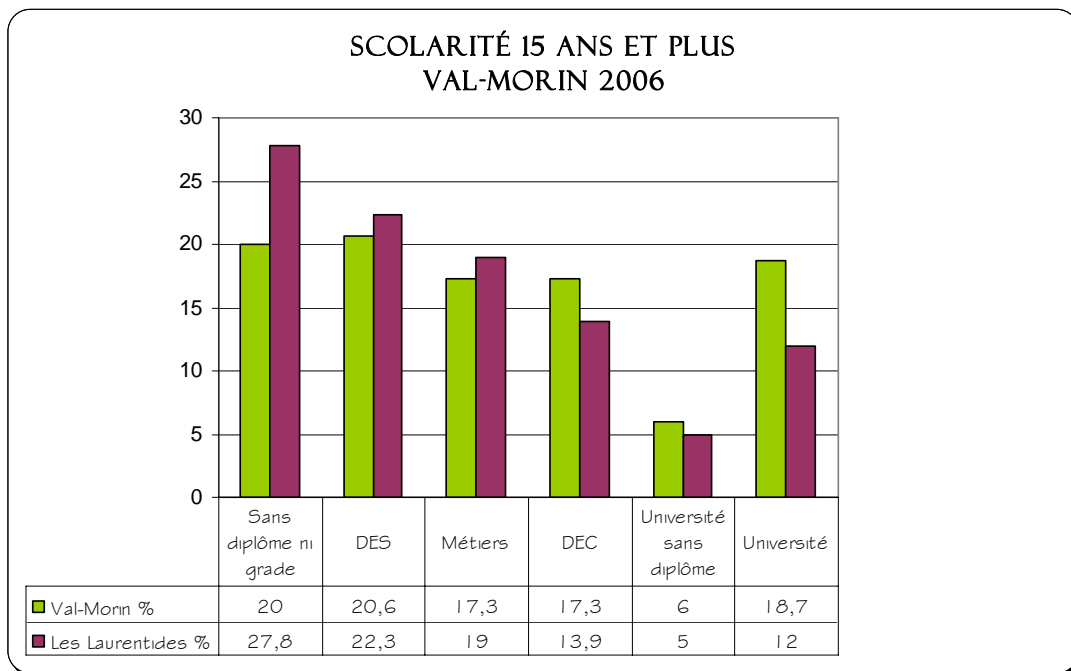
Situation du logement

On dénombre 1 225 logements privés, dont 1 025 sont occupés par les propriétaires et 195 sont loués. Parmi ces logements privés, 66,5 % sont des maisons individuelles, 16,3 % des maisons jumelées, 2 % sont des maisons en rangée et 6,1 % sont des appartements ou des duplex. On compte une coopérative d'habitation pour personnes âgées de 50 ans et plus qui comprend vingt (20) logements, dont quatre (4) sont des habitations à loyer modique (HLM).

Selon Statistique Canada, on recense 14,7 % de logements qui ont besoin de réparations majeures. Ce taux est plus important que ceux relevés dans la MRC et dans l'ensemble du Québec qui se situent respectivement à 9,2 % et 7,7 %.

La scolarité

Il est intéressant de constater que le taux d'adultes de 15 ans et plus ayant obtenu leur diplôme de niveau secondaire et supérieur se situe à 79,9 % à Val-Morin et à 72,2 % dans la MRC des Laurentides¹¹.

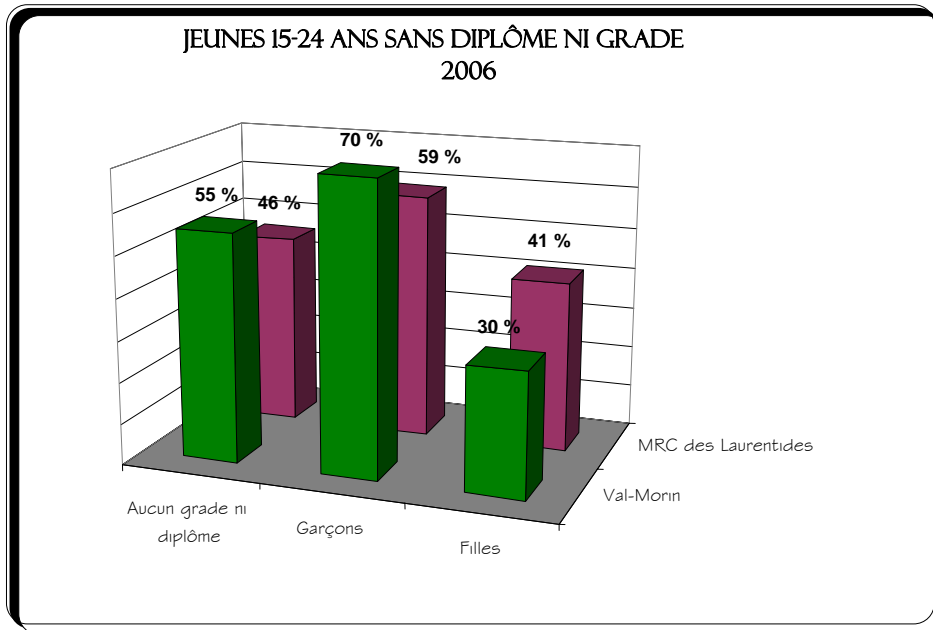


Source : Statistique Canada, Profil des communautés, 2006.

La situation est fort différente lorsque l'on mesure le pourcentage de jeunes âgés de 15 à 24 ans ne détenant pas de diplôme d'études secondaires. En effet, 55 % de ceux-ci n'ont ni diplôme ni grade, comparativement à 46 % dans la MRC et 37 % pour

¹¹et ¹²Statistique Canada, Profil des communautés, 2006.

l'ensemble du Québec. Cette proportion est de 70 % pour les garçons et 30 % pour les filles¹².



Source : Statistique Canada, Profil des communautés, 2006.

Le taux d'abandon scolaire est particulièrement préoccupant dans la région des Laurentides. Il va sans dire que cette situation a des conséquences sur la réussite des jeunes sur plusieurs plans de même que sur la famille et la communauté en général.

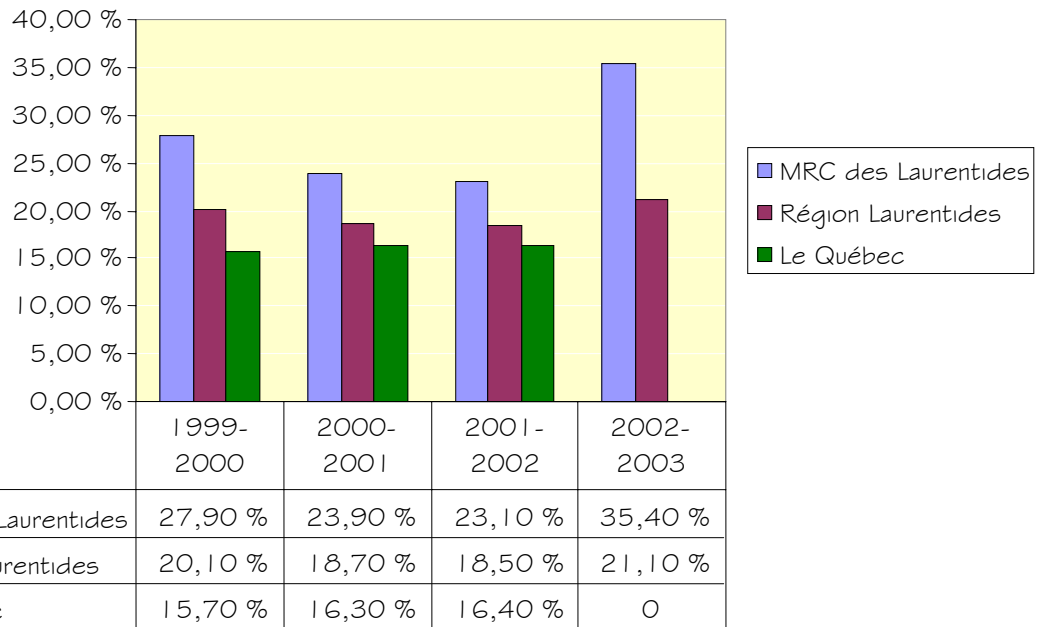
Dans son rapport de recherche, le PREL (Partenaires de la réussite éducative des jeunes dans les Laurentides) note que dans la région des Laurentides, il y a une plus forte proportion d'élèves qu'en moyenne au Québec qui quittent la formation générale des jeunes et poursuivent leurs études en s'inscrivant à la formation générale des adultes ou à la formation professionnelle.

Ils mentionnent que le taux d'abandon à la formation générale des jeunes est tellement élevé que, même en leur allouant tout le temps désiré pour qu'ils bénéficient des services qui leur sont offerts pour terminer leurs études, la proportion qui a obtenu leur diplôme demeure, d'année en année, largement inférieure à celle de la majorité des autres régions du Québec¹³.

Autre facteur social à considérer qui reflète le désarroi que vivent certains parents et jeunes sur notre territoire, est celui de l'augmentation des signalements retenus à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Voir graphique suivant.

¹³ PREL (Partenaires de la réussite éducative des jeunes dans les Laurentides), Que savons-nous des causes de l'abandon scolaire de la région des Laurentides, août 2006, p. 26.

**SIGNALEMENTS RETENUS À LA DPJ
1999-2000 À 2002-2003**



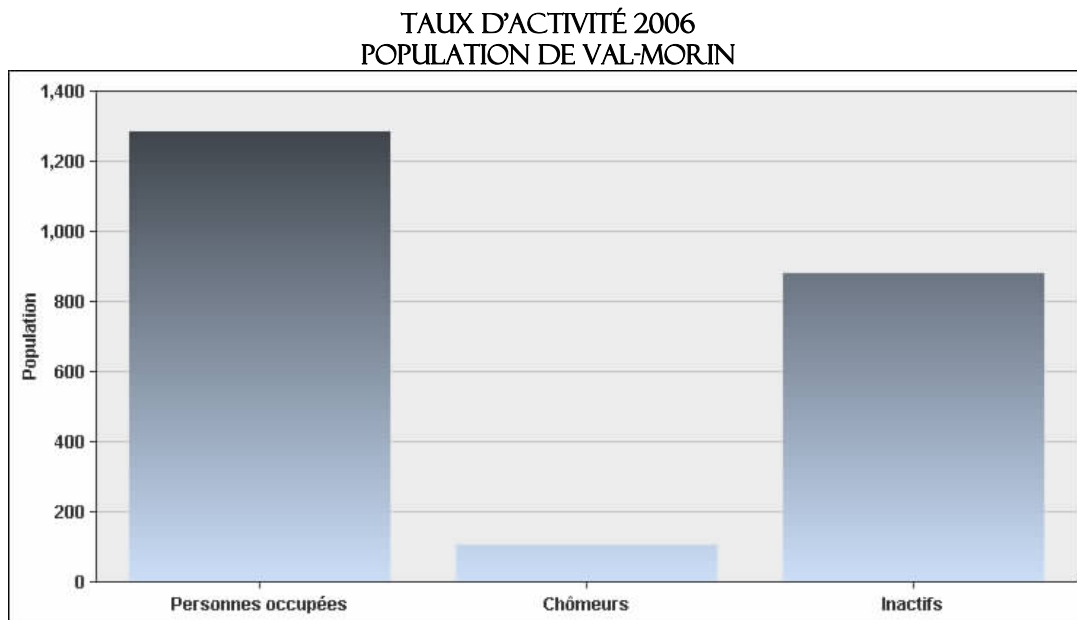
Source : PREL (*Partenaires de la réussite éducative des jeunes dans les Laurentides*), *Que savons-nous des causes de l'abandon scolaire de la région des Laurentides*, août 2006.

L'activité économique

Selon Statistique Canada, la population en âge de travailler est calculée à partir de l'âge de 15 ans. La population âgée de 15 ans et plus représente **2 275** Valmorinois. La population active comprend les personnes occupées et les chômeurs.

On dénombre **1 390** personnes actives (occupées et chômeuses) et 880 personnes inactives. Ces dernières sont désignées ainsi lorsqu'elles sont des personnes retraitées, ou au foyer, ou ayant eu une maladie ou une incapacité à long terme¹⁴. La proportion des personnes inactive est de 39 % à Val-Morin et dans la MRC, et de 35 % pour l'ensemble du Québec. Cela s'explique par la proportion importante de personnes retraitées et semi-retraitées.

En 2006, le **taux de chômage** se situe à **7,6 %** au Québec, alors que dans la MRC des Laurentides, il est de **8,6 %**¹⁵.



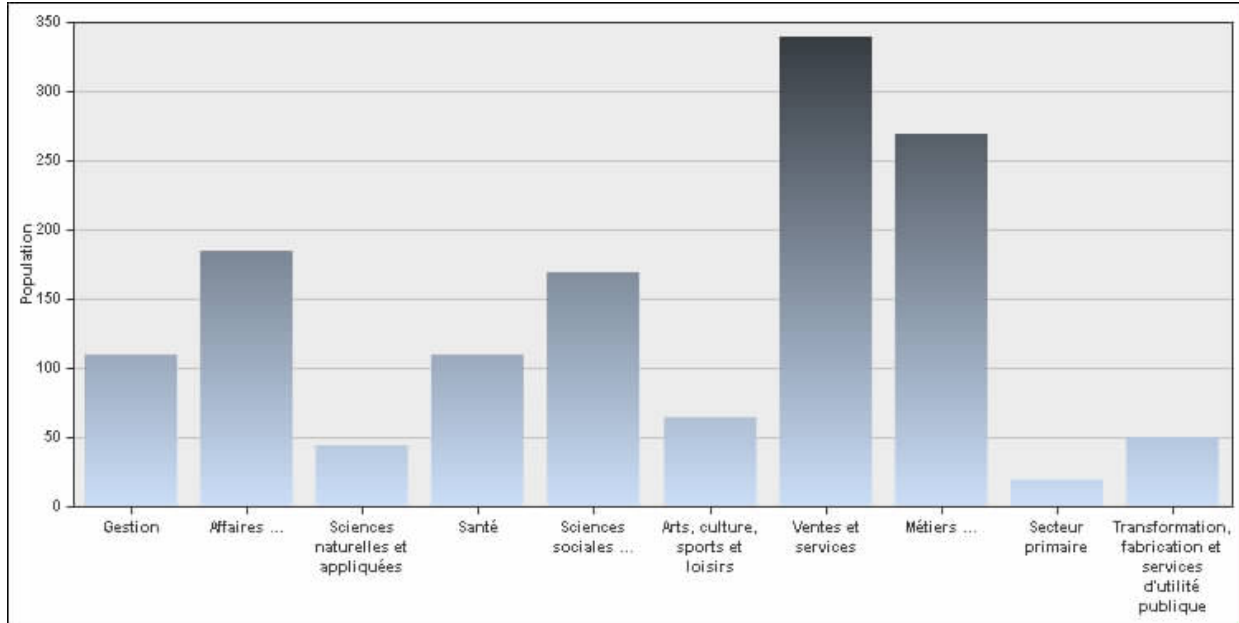
Source : Statistique Canada, Profil des communautés, 2006.

¹⁴ Statistique Canada, Profil des communautés, 2006.

¹⁵ Statistique Canada, Profil des communautés, 2006.

Le tableau suivant illustre les professions occupées par la population active de Val-Morin. Parmi les 1 275 travailleurs résidant à Val-Morin, 140 exercent leur profession à domicile, 190 n'ont pas d'adresse fixe, seulement 75 travaillent à Val-Morin, 365 sur le territoire de la MRC et 505 dans une autre MRC ou une autre région.

PROFESSIONS
POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE
VAL-MORIN 2006



Source : Statistique Canada, Profil des communautés, 2006.

« Selon le système de comptabilité nationale du Canada, le **revenu personnel** se définit comme étant la somme de tous les revenus reçus par les particuliers et les entreprises individuelles résidant dans un territoire économique. Quant au **revenu personnel disponible**, il correspond au revenu personnel moins les impôts directs, les cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts versés par les particuliers.¹⁶ ». Le revenu personnel disponible en 2006 se situe à 21 448 \$ pour la MRC des Laurentides et à 23 273 \$ pour l'ensemble du Québec.

REVENU PAR HABITANT 2002-2006

MRC Les Laurentides	2002	2003	2004	2005	2006
Revenu personnel par habitant	23 889	25 078	26 578	26 373	28 180
Revenu personnel disponible par habitant	18 511	19 437	20 630	20 190	21 448

¹⁶ Institut de la statistique du Québec, Bulletin Flash, Revenu personnel, édition 2007.

Source : CLD des Laurentides, Le revenu personnel dans la MRC des Laurentides.
 En 2007, on dénombrait 61 entreprises qui employaient 497 employés à Val-Morin. Les principaux secteurs de l'économie valmorinoise sont les services et le récréotourisme.

NOMBRE TOTAL D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS VAL-MORIN – 2007								
Secteur d'activité	Primaire	Construction	Manufacturier	Commerce de détail	Services	Récréotourisme	Autres services	Total
Entreprises	2	13	2	5	21	13	5	61
Emplois	77	58	22	13	125	157	45	497

Source : CLD des Laurentides, Évolution des emplois et des entreprises par municipalité, juillet 2008, p. 1 et 3.

PERMIS DE CONSTRUCTION MRC DES LAURENTIDES (SECTEUR GRAND SAINTE-AGATHE) 2007								
GRAND SAINTE-AGATHE	Résidentiel	Commerce de détail et de service	Public et gov.	Hôtellerie et restauration	Loisir et récréation	Industrie	Para-industriel	Total
Ivry-sur-le-Lac	5 362 000 \$	660 000 \$	0 \$	0 \$	95 000 \$	0 \$	0 \$	6 117 000 \$
Lantier	5 527 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	5 527 000 \$
Sainte-Agathe-des-Monts	20 439 273 \$	3 817 762 \$	53 000 \$	0 \$	0 \$	3 000 \$	0 \$	24 214 035 \$
Sainte-Lucie-des-Laurentides	2 233 100 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 233 100 \$
Val-des-Lacs	1 568 400 \$	20 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 588 400 \$
Val-David	9 003 550 \$	514 800 \$	0 \$	670 950 \$	5 000 \$	5 000 \$	0 \$	10 199 300 \$
Val-Morin	4 148 000 \$	0 \$	0 \$	114 000 \$	50 000 \$	0 \$	0 \$	4 312 000 \$
Total	48 381 323 \$	4 913 562 \$	53 000 \$	784 950 \$	150 000 \$	8 000 \$	0 \$	54 290 835 \$

Source : CLD des Laurentides, permis de construction, richesse foncière uniformisée, 2007.

En comparant la valeur des permis de construction de la période se situant entre 2003 et 2007, on peut constater que la municipalité a connu une légère diminution entre 2003 et 2004, une nette augmentation en 2005 et une stabilisation depuis 2006.

PERMIS DE CONSTRUCTION 2003-2007 SECTEUR GRAND SAINTE-AGATHE							
GRAND SAINTE-AGATHE	2007	2006	2005	2004	2003	Variation 03/07	Variation %
Ivry-sur-le-Lac	6 117 000 \$	1 450 000 \$	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Lantier	5 527 000 \$	2 879 000 \$	3 721 000 \$	3 187 000 \$	2 501 000 \$	3 026 000 \$	120,99 %
Sainte-Agathe-des-Monts	24 214 035 \$	22 620 969 \$	32 071 444 \$	19 050 285 \$	30 722 855 \$	-6 508 820 \$	-21,19 %
Sainte-Lucie-des-Laurentides	2 333 100 \$	2 260 000 \$	1 421 500 \$	1 849 300 \$	1 528 000 \$	805 100 \$	52,69 %
Val-des-Lacs	1 588 400 \$	2 121 550 \$	1 630 150 \$	1 308 700 \$	1 664 900 \$	-76 500 \$	-4,59 %
Val-David	10 199 300 \$	10 323 450 \$	10 073 320 \$	8 971 600 \$	9 386 796 \$	812 504 \$	8,66 %
Val-Morin	4 312 000 \$	4 152 000 \$	9 059 000 \$	3 548 000 \$	3 623 000 \$	689 000 \$	19,02 %
Total	54 290 835 \$	45 806 969 \$	57 976 414 \$	37 914 885 \$	49 426 551 \$	4 864 284 \$	9,84 %

Source : CLD des Laurentides, permis de construction, richesse foncière uniformisée, 2007.

RÉSUMÉ DU PROFIL DE VAL-MORIN

Population

Val-Morin a connu une augmentation de sa population de 24,4 % entre 2001 et 2006. Elle est de plus en plus âgée : 60,6 % de la population est âgée de 40 ans et plus. Elle est homogène et francophone à 93 %, quoique la proportion de francophones ait fléchi de 3 % depuis 2001.

Ménages/familles

Seulement 20 % des ménages sont composés de couples avec des enfants. Sur un total de 835 familles, 140 familles sont monoparentales. Même si le taux de familles monoparentales est élevé par rapport à ce qui prévaut dans la région, il a diminué de presque la moitié depuis 1996.

Conditions sociales

Les adultes ont un niveau de scolarisation assez élevé comparativement à celui observé dans la région, alors que parmi les jeunes de 15 à 24 ans, la proportion de sans diplôme est très importante et les garçons dominent le rang. On note également un taux de signalement à la Direction de la protection de la jeunesse à la hausse dans la région depuis quelques années.

La plupart des logements sont privés et une grande proportion a besoin de réparations majeures.

Profil économique

Plus de la majorité (54,5 %) des Valmorinois exercent leur profession à l'extérieur du territoire de la MRC des Laurentides. La plupart d'entre eux œuvrent dans les domaines suivants : les ventes et les services, suivis par les métiers et les sciences sociales.

Leurs revenus dans la région sont plus bas que dans la grande région de Montréal et ils doivent se déplacer en véhicule pour travailler.

Parmi ceux qui exercent leur profession dans la région, on en recense près de 11 % qui le font à partir de leur domicile.

À cause de la forte proportion de personnes âgées, 39 % de la population est inactive. Le taux de chômage est légèrement plus bas que celui observé sur l'ensemble du Québec.

Les principaux secteurs d'activités de la région sont les services, le récréotourisme et la construction.

La construction et la rénovation immobilières du village de Val-Morin proviennent essentiellement du secteur résidentiel. Depuis 2003, Val-Morin a connu une situation assez stable, hormis en 2005 alors qu'elle a fait un bond.

ACTIVITÉS ET SERVICES DÉJÀ OFFERTS AUX FAMILLES

Plein air et loisirs

- ✿ École de ski regroupant une centaine d'enfants. Un parc de neige est aménagé pour leur apprentissage et leur plaisir;
- ✿ Prêt de traîneaux, location de traîneaux pour tirer les jeunes enfants sur les pistes;
- ✿ Centre de plein air Val-Morin : accès gratuit aux sentiers de raquette et pistes de ski de fonds pour les jeunes;
- ✿ Sentier d'apprentissage de la raquette pour les tout-petits;
- ✿ Espace Jeunesse de Val-Morin : services pour adolescents de 12 à 17 ans;
- ✿ Cri du Cœur : activités pour les jeunes de 6 à 12 ans;
- ✿ École de vélo de montagne Val-Morin/Val-David;
- ✿ Club de plein air Val-Morin (ski nordique);
- ✿ Camp de jour municipal;
- ✿ Soirée de randonnée en raquette sous les étoiles, suivie de contes et de légendes organisée annuellement;
- ✿ Sentier de vélo adapté pour les débutants menant à une aire de pique-nique;
- ✿ Remboursement des activités sportives aux jeunes fréquentant le Centre sportif de Ste-Agathe (hockey, patinage, natation).

Culture (Théâtre du Marais)

- ✿ Diffusions cinématographiques durant la semaine de relâche scolaire;
- ✿ Soirées de cinéma à prix abordable pour le jeune public et la famille;
- ✿ Parrainage de groupes de jeunes musiciens s'exerçant au théâtre.

Urbanisme

- ✿ Autorisation de logements accessoires (intergénérationnels).

PROJETS EN COURS

- ✿ Réaménagement du territoire et construction de nouvelles infrastructures commerciales (projet de revitalisation du village);
- ✿ Coop de santé;
- ✿ Projet du Lac Dream.

PRINCIPALES FORCES	IMPACT SUR LES FAMILLES
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La richesse du paysage et la beauté de la nature (les montagnes, la Rivière-du-Nord et le lac Raymond). ✓ Le parc linéaire du Petit train du Nord et le parc régional Dufresne. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favorise leur qualité de vie. ✓ Offre la possibilité de pratiquer des sports et des activités de plein air à coût abordable et à proximité. ✓ Piste qui crée un lien entre le parc linéaire et le coeur du village.
<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'entraide et les liens qui se sont créés entre les différents groupes d'affaires et communautaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Stimule l'esprit d'appartenance. ✓ Facilite la réponse à leurs besoins. ✓ Favorise le rapprochement.
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le dynamisme de ces groupes. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aboutissement de nombreux projets : coop santé, logements pour personnes âgées. ✓ Favorise la mobilisation.
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La taille de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favorise le rapprochement et l'appartenance.
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La présence d'une politique culturelle. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Offre aux familles la possibilité d'avoir des activités culturelles hors du commun pour enrichir leur qualité de vie.

PRINCIPALES FAIBLESSES	IMPACT SUR LES FAMILLES/OPPORTUNITÉS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le manque d'infrastructures (écoles, CPE, salle multidisciplinaire, salle communautaire, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Oblige le déplacement vers les autres municipalités. ✓ Nécessite la planification d'activités novatrices et uniques pour garder les familles au village. ✓ Est un obstacle à l'appartenance des familles au village.
<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'absence de commerces répondant aux besoins de base. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Freine la motivation des familles à choisir d'y vivre. ✓ Freine le développement local. ✓ Augmente les coûts de transport.
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux important de vieillissement de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ont des préoccupations et des besoins parfois différents ce qui crée deux noyaux collectifs distincts. ✓ Opportunité : force du bénévolat.
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de services en transport collectif. (abris inexistants, transport au village) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Crée des obstacles aux jeunes et aux personnes âgées.

DÉFINITION DE LA FAMILLE

La famille s'incarne aujourd'hui en différents modèles, notamment les familles traditionnelles, monoparentales, recomposées, d'accueil, etc.

« La Municipalité de Val-Morin considère la famille comme étant un groupe parent-enfant, quel que soit l'âge des personnes, uni par des liens multiples pour se soutenir réciproquement au cours d'une vie, et ce, momentanément ou de façon permanente. La famille constitue le lieu privilégié de développement affectif, personnel et social des individus qui la composent et appelle à une solidarité naturelle à travers les générations ».

ORIENTATIONS

La présente politique vise à assurer un lien entre les initiatives déjà en place de la politique culturelle et du programme intégré de prévention 0-5-30 en cohérence avec l'approche des principes véhiculés par « Villes et Villages en santé ».

« Une ville ou un village en santé prend soin de son environnement physique et social et l'améliore continuellement; il mobilise les ressources de la communauté pour renforcer les capacités de ses citoyens à s'entraider dans les activités courantes de la vie et à réaliser chacun leur plein potentiel. »

Trevor Hancock et Leonard Duhl

Agissons en concertation

Comme la Politique culturelle et le Programme intégré de prévention 0-5-30 ont été réalisés en concertation avec des comités de citoyens et des organismes, la présente politique vise à intégrer les mesures familles contenues dans leur plan d'action pour permettre à toutes les forces vives de la communauté de pousser dans la même direction.

Puisque chaque plan d'action est révisé chaque année, une attention sera portée pour prévoir des mesures visant particulièrement la dynamique familiale.

La santé, on en prend soin

Notre municipalité, par le biais du comité « Val-Morin en santé », a réalisé, en collaboration avec l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides, un programme intégré de prévention des maladies chroniques appelé « **0-5-30 Combinaison prévention** » (zéro tabagisme, consommation de cinq fruits et légumes par jour et 30 minutes d'activités physiques quotidiennes) qui a pour but de s'engager à stimuler le développement de saines habitudes de vie au sein de notre population. Dans ce

programme, la Municipalité a identifié des mesures concrètes, dont plusieurs visent particulièrement les familles.

À titre d'exemple, le projet de revitalisation au centre du village prévoit notamment favoriser la sécurité de la circulation piétonnière et l'activité physique.

Enfin, un comité de citoyens s'affaire à mettre sur pied la venue d'une coopérative santé. La municipalité entend soutenir cette initiative. L'aboutissement de ce projet aura un impact certain sur la rétention des familles à Val-Morin.

La culture, au cœur de nos préoccupations

En juin 2008, Val-Morin adoptait sa politique culturelle et un plan d'action triennal fut réalisé. Des cinq enjeux établis, trois comprennent des mesures qui ajoutent à la qualité de vie et à l'appartenance de nos familles à l'égard de notre municipalité. Ce sont :

- a. l'accès à une vie culturelle enrichissante pour tous ses citoyens. Les objectifs sont fixés pour agir sur les trois axes suivants : la bibliothèque, le Théâtre du Marais et les loisirs culturels;
- b. la préservation et la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine valmorinois;
- c. le rayonnement de Val-Morin dans le paysage culturel des Laurentides.

La présente politique familiale orientera nos actions autour des enjeux suivants :

- 1. CONSERVER ET ATTIRER DE JEUNES FAMILLES POUR CHOISIR VAL-MORIN COMME MILIEU DE VIE.*
- 2. CRÉER DES INITIATIVES MOBILISATRICES QUI STIMULERONT LES FAMILLES À PARTICIPER À LA VIE VALMORINOISE.*
- 3. FAVORISER LE MAILLAGE INTERGÉNÉRATIONNEL.*

Conserver et attirer de jeunes familles pour choisir Val-Morin comme milieu de vie.

En tout premier lieu, tant pour conserver et attirer les jeunes familles à privilégier notre village comme milieu de vie, nous croyons important d'optimiser nos atouts et de pallier certaines lacunes qui nuisent à leur qualité de vie.

Projet de revitalisation

Outre l'embellissement du cœur du village, le projet de revitalisation de Val-Morin permettra la maximisation de l'utilisation de nos infrastructures, la venue de commerces pour combler les services de proximité et la dynamisation du village.

Nos objectifs :

1. Inciter la venue de commerces de proximité en fonction des priorités qu'ont les familles.
2. Assurer le confort et la sécurité des familles qui circulent à pied au cœur du village.
3. Prévoir l'aménagement de pistes cyclables au cœur du village.

Améliorer l'accès et l'entretien des infrastructures

Comme nos lacs et nos infrastructures de sport et de plein air représentent nos atouts les plus importants et que les Valmorinois y sont attachés, il est essentiel qu'ils soient accessibles et sains.

Nos objectifs :

1. Adopter une résolution comprenant des mesures pour assainir le lac Raymond et la rivière du Nord.
2. Obtenir la contribution des familles à ces mesures. Nous avons besoin qu'elles appuient le projet et y contribuent par leurs gestes de tous les jours.

Conserver les familles

Déjà certaines activités culturelles, de loisirs et sportives sont organisées pour les familles et les aînés.

Certains de ces besoins restent à combler, notamment : les places en services de garde, l'agrandissement et l'amélioration des services de la bibliothèque, l'accès au service Internet par câble. À ce chapitre, nous prévoyons à moyen terme l'agrandissement de la bibliothèque et l'expansion de ses services pour en faire un véritable carrefour culturel par lequel émergeront une multitude d'activités et d'événements de tout acabit.

Tout en maximisant l'utilisation de nos infrastructures, nous voulons également bonifier notre offre et développer, par exemple, des camps spécialisés pour les enfants.

Nous voulons tenir compte des besoins qu'ont certains parents pour contrer le décrochage scolaire de leurs enfants.

Nos objectifs :

1. Favoriser l'implantation de services de garde en milieu familial et/ou de halte-garderie.
2. Créer un réseau ou une communauté de familles d'entraide.
3. Identifier les organismes qui offrent des services aux familles sur notre territoire et promouvoir leurs activités et événements.
4. Réaménager le parc Legault pour le rendre plus accueillant et qu'il réponde aux besoins des enfants de tous les âges.
5. Favoriser la venue d'un café Internet.
6. Utiliser les locaux pour ajouter des services spécialisés aux familles.
7. Prévoir offrir la gratuité aux enfants des familles dans le besoin.
8. Faciliter l'accès à des programmes d'aide à la rénovation.
9. Promouvoir l'aménagement de logements intergénérationnels.

Attirer les jeunes familles

Accueil des nouveaux arrivants

Afin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, la création d'un plan d'accueil s'avère essentielle. Il s'agira ensuite de rejoindre les familles potentielles qui sont attirées par nos atouts.

Nos objectifs :

1. Créer un plan d'accueil annuel pour les nouveaux arrivants.
2. Concevoir un plan de communication pour attirer de jeunes familles à Val-Morin.

Projet du Lac Dream

Un autre grand projet est spécifiquement prévu pour favoriser la venue de jeunes familles. Il s'agit du projet du Lac Dream qui s'inspire de la politique du Comité de développement économique d'Aston-Jonction Inc. Il prévoit la donation d'un terrain au bord du lac Dream sous certaines conditions.

Objectif :

- Promouvoir le projet du lac Dream auprès des jeunes familles de la région.

Créer des initiatives mobilisatrices qui stimuleront les familles à participer à la vie valmorinoise

Des services élargis et mieux adaptés

À travers les projets énumérés précédemment, nous souhaitons identifier et mettre sur pied des mesures particulières qui auront un impact sur la participation des familles à la vie valmorinoise.

La première étape consiste à se doter d'une ressource responsable des loisirs et de la vie communautaire de la municipalité.

En plus des activités de loisirs et des événements qui sont déjà en place, d'autres, s'adressant particulièrement à la dynamique familiale, sont à prévoir.

Étant donné le grand nombre de couples sans enfant et de personnes âgées, il est important de considérer leurs besoins communs de façon à créer une cohésion au sein de ces différents groupes de personnes.

Nos objectifs :

1. Procéder à l'embauche d'une personne responsable des loisirs, des sports et de la vie communautaire.
2. Diffuser un calendrier des activités, des événements spéciaux, et des journées particulières (enfance, famille, etc.).
3. Soutenir le projet de coopérative de santé.

Des idées vertes

Plusieurs Valmorinois souhaitent participer à des initiatives vertes telles que le compostage et l'utilisation du transport en commun et le covoiturage.

En ce sens, nous voulons :

1. Faciliter l'utilisation du transport intermunicipal et favoriser le transport en commun.
2. Favoriser le recyclage et le compostage.
3. Inciter les familles à utiliser le site des résidus domestiques dangereux

Favoriser le maillage intergénérationnel

Comme plusieurs aînés sont très actifs et bien organisés, ils réalisent leurs activités de façon autonome. Afin que l'ensemble de la communauté puisse bénéficier de leurs richesses communes, des initiatives seront envisagées pour créer un échange intergénérationnel.

Par leur nombre, ils constituent un potentiel inestimable pour les familles sur plusieurs plans. Par exemple, des activités permettant aux différentes générations d'apprendre entre elles seraient grandement appréciées, ce qui favoriserait le maillage intergénérationnel.

Nos objectifs :

1. Élaborer un programme d'échange d'habiletés entre les jeunes et les aînés.
2. Mettre sur pied un service « Mami-papi ressource ».
3. Faire connaître les différentes possibilités et modalités d'application que constituent les logements intergénérationnels.

AXES D'INTERVENTION

Le plan d'action comprendra des mesures pour agir sur les axes d'intervention suivants :

1. Aménagement du territoire, environnement et transport
2. Loisirs, sports et vie communautaire
3. Administration et communication

CONCLUSION

Fort de ce travail de réflexion et de concertation, notre motivation réside maintenant dans la réalisation du plan d'action 2010-2012 et au désir des valmorinois à y prendre part activement. Ces mesures ajouteront une touche additionnelle au charme de Val-Morin pour que ce village soit reconnu havre de bonheur pour les familles.

La réussite de ce projet repose en grande partie, sur le respect du rôle des membres du comité de suivi, tel qu'il est décrit dans une résolution du Conseil. Ils auront à ajuster les échéanciers aux situations et événements qui surviendront au fil du temps et le cas échéant, proposeront des alternatives au responsable de la question famille.

Nous sommes conscients que d'avoir à développer le réflexe « penser et agir familles » et de propager cette habitude auprès de tous les membres de notre communauté, restent un défi à relever au quotidien.

ANNEXE I

RÉSULTATS DU SONDAGE

Objectifs du sondage :

Le sondage visait essentiellement à :

- Connaître les besoins des familles en lien avec les services que la municipalité et les organismes du milieu peuvent leur offrir.
- Recueillir leurs opinions et suggestions quant à l'offre de services déjà en place.

Note : *Étant donné que nos recherches pour établir le profil de la population étaient déjà réalisées, les questions qui ont été posées au sujet du profil des répondants, n'avaient pour but que d'établir le lien entre les types de répondants (familles, personnes seules ou âgées) et leurs besoins respectifs. Nous cherchions à sonder, dans la mesure du possible, l'ensemble des besoins des familles, sans rendre le questionnaire trop exhaustif, ni en créant trop d'attentes de leur part.*

PROFIL DES RÉPONDANTS		
CATÉGORIE	NOMBRE	%
Sondages recueillis :	54	
Total de personnes :	146	5,3 % de la population (2 755)
<u>Adultes :</u>	99	68 % (de l'échantillon)
20-30 ans :	4	4 %
31-40 ans :	28	28 %
41-50 ans :	9	9 %
51-60 ans :	26	26 %
61-70 ans :	29	29 %
71 ans et plus :	2	2 %
<u>Enfants :</u>	47	32 %
0-5 ans :	22, dont 18 en services de garde, 4 à la maison	
6-12 ans :	13	
13-17 ans :	7	
18-25 ans :	4	
<u>Familles :</u>	41	76 %, 1,7 % enfant par famille
Biparentales :	26	93 %
Monoparentales :	2	7 %
Couples sans enfant :	13	24 %
<u>Personnes seules :</u>	7	13 %

DEGRÉ D'IMPORTANCE ACCORDÉE AU FAIT DE RECEVOIR LES SERVICES SUIVANTS :	
2 : Peu 3 : Assez 4 : Beaucoup	
a) une place en service de garde pour l'ensemble des répondants pour les familles ayant des enfants	2 4
b) Aide aux devoirs pour l'ensemble des répondants et des familles avec enfants	2
c) Camp de jour durant la relâche scolaire pour l'ensemble des répondants et des familles avec enfants	2
d) Plus d'heures à la bibliothèque	3
e) Plus de services à la bibliothèque	3
f) L'accès à Internet (bibliothèque)	3
g) Le service de câblodistribution	3
h) Des activités parents/enfants	3
i) L'occasion d'apprendre de nos aînés	3
j) Plus d'activités entre les générations	3
Autres : accès Internet haute vitesse (4), activités en famille en général (1), accès à une piscine en soirée, accès à la plage (3), groupes de marche (2), cours : espagnol, tissage, Internet.	

DEGRÉ D'IMPORTANCE ACCORDÉ AUX PRIORITÉS SUIVANTES	
2 : Peu 3 : Assez 4 : Beaucoup	
a) Améliorer la sécurité dans les parcs	3
b) Favoriser le compostage	4
c) Installer des contenants de recyclage	4
d) Utiliser le site de résidus domestiques dangereux	4
e) Participer en famille au nettoyage des berges et au défrichage des pistes	3
f) Favoriser l'accès à une première propriété aux familles	3
g) Faciliter l'aménagement de logements intergénérationnels	4
h) Faciliter le développement de logements à prix abordable	3
i) Faciliter l'accès à des programmes d'aide à la rénovation	3
j) Prévoir l'augmentation de places en résidences pour aînés	4

SUGGESTIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'ENVIRONNEMENT :

Aménagement :

- ◆ Avoir un comptoir de la Caisse populaire Desjardins (1), un marché d'alimentation (2), aménager un site commercial avec pharmacie, café, etc. (1), avoir un kiosque de fruits et légumes (2), une coop santé (1).
- ◆ Avoir un milieu de vie plus dynamique (2), fleurir le centre-ville (1).
- ◆ Faire la réfection du chemin de la Gare (2) et du chemin de la Rivière (1).
- ◆ Revoir la configuration des tuyaux qui traversent la rue dans le Domaine Le Relais et avoir plus d'éclairage dans les rues du centre-ville (1).
- ◆ Éviter de raser une trop large bande de plantes en bordure de la piste cyclable Gilles-Leroux (1).
- ◆ Exercer un meilleur contrôle de la rivière en période d'inondation (1).
- ◆ Réaménager l'accès au lac Raymond (trottoir, stationnement et plage), améliorer la propreté de ce lac (2), installer un arrêt au parc linéaire et au coin de la gare (1), avoir une patinoire moins isolée de la rue et plus accueillante (1), construire un trottoir sur le chemin de la Rivière (1).
- ◆ Démolir la maison au coin de Curé-Corbeil et Morin (1), avoir des parcs dans d'autres secteurs qu'au centre du village (1).
- ◆ Confier la gestion du Parc Dufresne à un organisme paramunicipal, car nos taxes ont payé pour l'acquisition et la gestion devrait rester aux municipalités (1). Finaliser la décision concernant le style de gestion du Parc Dufresne (3). Le partenariat avec l'hôtel Far Hills Inn ne fonctionne pas (1).
- ◆ Voir à créer, à long terme, un centre sportif multifonctions (relié à la santé) (1).
- ◆ Faciliter l'aménagement de condos (1).
- ◆ Bravo pour le plan de revitalisation (3).

Environnement :

- ◆ Avoir des bacs de compostage (3).
- ◆ Pas de pesticides pour lutter contre les moustiques (1).
- ◆ S'assurer que les règlements pour protéger les lacs soient respectés (1).
- ◆ Continuer à inspecter les fosses septiques (1).
- ◆ Garder nos montagnes intactes (1).
- ◆ Installer une poubelle près de la boîte aux lettres de la municipalité (1).
- ◆ Installer des égouts à la piste cyclable pour protéger les lacs et les rivières (1).
- ◆ Avoir la possibilité d'avoir accès à la montagne derrière l'Hôtel de Ville avec sentiers et point de vue (1).

Divers :

- ◆ Organiser un échange de plantes vivaces entre les citoyens (1).
- ◆ Conserver le patrimoine religieux, concerter la fabrique (1).
- ◆ Aider les citoyens qui ont des projets (1).

SONT-ILS SUFFISAMMENT INFORMÉS?

OUI	39	72 %
NON	11	20 %

Nombre de répondants : 40 = 74 %

LES FAÇONS POUR MIEUX LES INFORMER

Internet	24	44 %
Ici Val-Morin	51	94 %
Journaux locaux	38	70 %
Poste	34	63 %
Autres	Courriels, réunions	

Nombre de répondants : 53 : 98 %

C'EST IMPORTANT DE PARTICIPER À DE SAINES HABITUDES DE VIE :

OUI	32	91 %
NON	3	9 %

Nombre de répondants : 35 = 65 %

ACTIVITÉS PRATIQUÉES

Description	Enfant	%	Adulte	%
Ski alpin	16	34	22	22
Patinoire village	15	32	20	20
Golf	4	9	13	13
Équitation	3	6	4	4
Baseball	5	11	1	1
Tennis	8	17	7	7
Modules de jeux (parc)	16	34		

ACTIVITÉS PRATIQUÉES (SUITE)				
Description	Enfant	%	Adulte	%
<u>Centre de plein air</u>				
Ski de fond/raquette	18	32	30	30
Vélo de montagne	8	17	17	17
Cité des Jeux du Monde	0	0	0	0
Randonnée pédestre	19	40	38	38
<u>Théâtre du Marais</u>				
Soirées cinémarais	7	15	17	17
Matinées/soirées spectacle	10	21	26	26
Nombre de répondants :	45	83 %		

PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS		
Description	Nombre	%
Fête nationale	41	76
Journée verte	32	59
Événement : Hors piste	8	15
Val-des-Arts	11	20
Noël des enfants	13	24
Pêche blanche	20	37
Journée de la culture	7	13
Ultimate XC, édition Québec	17	31
Kaavadi	3	6
Nombre de répondants :	45	83 %

76 % des répondants trouvent important de participer aux activités organisées au village

Nombre de répondants : 49 = 91 %

TRANSPORT EN COMMUN**67 % des répondants le connaissent****6 % des répondants l'utilisent (= 3)**

33 % des répondants aimeraient l'utiliser dans les occasions suivantes : pour le travail (2), pour que les enfants l'utilisent pour aller chez des amis (2), pour des loisirs et des événements (2), quand les enfants seront adolescents (1), si l'horaire était plus élargi (2), magasinage non local (1).

Nombre de répondants : 53 = 98 %**UTILISATION DES RESSOURCES**

Description	Nombre	% total groupe cible
-------------	--------	----------------------

0-5 ans (22)

Nourrisource	7	32
Cal en Bourg	0	0
Maison de la famille	2	9

Suggestions : piscine en dehors de la période estivale (1).**6-12 ans (13)**

Camp de jour	8	62
Cri du cœur	0	0
Remboursement Sainte-Agathe	4	31

Suggestion : cours de natation à la piscine intérieure de l'Académie Laurentienne durant la fin de semaine (1).**13-17 ans (7)**

Espace Jeunesse	2	29
Remboursement Sainte-Agathe	2	29

Suggestion : aménagement d'un « skate park » (1).**Adultes (99) Hommes (52) Femmes (49)**

Association Femmes actives	4	10 (40 femmes) ¹⁷
Réseau Action	10	14 (73 pers.) ¹⁸

Suggestion : avoir un club de vélo tourisme (1).**Aînés (31)**

Joyeux Aînés	9	29
--------------	---	----

Suggestions : plus de subventions aux associations et aux Joyeux Aînés (1), mieux connaître les services (1), plus d'activités physiques et sportives pour le 3^e âge (2).¹⁷ Pourcentage calculé en fonction du nombre de femmes en âge de travailler.¹⁸ Pourcentage calculé en fonction du nombre de personnes en âge de travailler.

BIBLIOGRAPHIE

- *Statistique Canada*, Profil des communautés, 2006.
- *Direction de la santé publique des Laurentides*, La santé, une responsabilité partagée, partie II, édition 2005.
- *Direction de la santé publique des Laurentides*, Portrait de la santé et du bien-être des adultes de 18 à 64 ans de la région, édition 2008.
- *Direction de la santé publique des Laurentides*, Déterminants de la santé et du bien-être, tableau synoptique, édition 2005.
- *Agence de santé et des services sociaux des Laurentides*, rapport de la directrice de santé publique, 2^e édition, juin 2008.
- *PREL (Partenaires de la réussite éducative des jeunes dans les Laurentides)*, Que savons-nous des causes de l'abandon scolaire de la région des Laurentides, août 2006.
- *CLD des Laurentides*, Évolution des emplois et des entreprises par municipalité, juillet 2008.
- *Institut de la statistique du Québec*, Bulletin Flash, Revenu personnel, édition 2007.
- *CLD des Laurentides*, permis de construction, richesse foncière uniformisée, 2007.

Octobre 2009.

